

# LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

## ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 8 —  
Six mois . . . . . " 4 —  
Trois mois . . . . . " 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

## Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes

Organe du parti ouvrier

Le numéro 5 centimes

Administration, Rue de la Balance 6

## ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace.  
Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 mai 1893.

## Le congrès de Bruxelles

Il y a aujourd'hui lundi, huit jours qu'a eu lieu l'ouverture d'un important congrès international des mineurs à la Maison du Peuple de Bruxelles. Sans vouloir rapporter tout ce qui s'y est dit, la place dont nous disposons ne le permettrait du reste pas, de trop importantes questions y ont été traitées pour que nous ne nous y arrêtions un instant.

A ce congrès, l'Angleterre avait 38 délégués représentant 650,000 mineurs, la Belgique 9 délégués pour 6,900 mineurs, l'Autriche-Hongrie 1 délégué pour 100,000, la France 14 pour 92,000 et l'Allemagne 1 délégué pour 180,000 mineurs. Ce qui fait en tout 1,094,000 mineurs représentés par 63 délégués.

Dans la délégation anglaise se trouvaient 6 députés et 6 juges de paix.

Messieurs Basly et Lamendin, députés français, ainsi que M. Calvignac, le célèbre maire de Carmaux, faisaient partie de la délégation française.

On sait que Basly et Lamendin ont été expulsés par le gouvernement belge sous prétexte de leur attitude dans les grèves du Pas-de-Calais où des conflits ont eu lieu entre ouvriers belges et français. Le congrès a protesté contre cette mesure en nommant ces deux députés président d'honneur à tour de rôle.

La première question à l'ordre du jour était celle des huit heures.

Les Anglais n'étaient pas partisans de déléguer à des Parlements le pouvoir ou le droit de fixer les heures de travail et ils avaient présenté un amendement en ce sens. Cet amendement a été rejeté par 994,000 voix contre 100,000.

Par le même nombre de voix, les articles 1 et 2 du programme ont été adoptés, les voici :

Art. 1. — Le congrès confirme le principe de limiter par la loi la journée dans les mines à huit heures exclusivement de l'entrée à la sortie de la mine.

Art. 2. — Le congrès conseille à toutes les nations d'employer les moyens légitimes dans leur pays respectif pour obtenir ce résultat.

C'est, on le voit, par les moyens légaux que les mineurs veulent faire valoir leurs revendications; nous ne saurions trop les approuver.

Une longue discussion est survenue au sujet de la grève générale. Les Anglais n'en étaient pas partisans, mais ils étaient en minorité.

Si on attend encore cent ans, a dit un délégué autrichien, tous les mineurs seront morts de faim. Le même délégué était d'avis que l'on doit organiser la grève générale en silence et ne pas faire connaître la date à laquelle elle doit éclater, afin que les capitalistes ne puissent prendre des mesures en conséquence.

M. Calvignac aurait voulu qu'on fixe

la date de la grève générale. Finalement la grève générale, sans fixation de date, a été votée par 974,000 voix contre 120,000.

L'art. 4, ainsi conçu : « Le congrès ne s'occupera que des questions ayant un caractère international » a été adopté.

Le congrès a voté par acclamation la question ainsi conçue :

Les questions telles que la location des mines, le droit au passage, le droit de propriété, etc., seront soumises au congrès.

On aborde la discussion du travail des femmes.

Le congrès a voté à l'unanimité la suppression du travail des femmes dans les mines. Il a ensuite rejeté, à la demande des Anglais, contre les Français et les Allemands, un amendement demandant la nomination d'inspecteurs de mines ouvriers. Cet amendement a été rejeté par 650,000 contre 424,000.

Voici la composition du comité international jusqu'à l'année prochaine :

Pour l'Angleterre, MM. Burt et Pickhart; pour la France, MM. Rondet et Lamendin; pour la Belgique, MM. Cavrot et Calwaert; pour l'Autriche-Hongrie, M. Singer, et pour l'Allemagne, MM. Schrader et Strungs.

On s'est occupé ensuite de la fixation de la date du prochain congrès qui aura lieu dans un district de l'Allemagne. Dans la discussion sur ce sujet, un orateur a prononcé cette phrase caractéristique :

Si c'est en Allemagne que le prochain congrès doit se tenir, fixons-en la date et, si les gouvernants de ce pays jugent devoir interdire nos assises, ils n'auront qu'à nous reconduire à la frontière.

Voilà un résumé bien incomplet des discussions qui ont eu lieu au congrès de Bruxelles. Néanmoins, nous croyons en avoir donné assez de détails pour que nos lecteurs se trouvent suffisamment renseignés sur les points principaux qui ont été traités à ce congrès.

\*

## Syndicats obligatoires

Nous avons reçu une petite brochure, intitulée : *Le coup du Père François, réflexions d'un simple d'esprit*, publiée à Genève, dans laquelle l'auteur, sous la forme humoristique, s'efforce de démolir les syndicats obligatoires et particulièrement, M. Favon. Nous ne voulons pas prendre la défense de l'honorable conseiller national qui, d'ailleurs, n'a pas besoin de nous pour cela. Nous nous contenterons de dire que la question si grave des syndicats obligatoires doit paraître bien peu sérieuse à l'auteur de cette brochure, puisqu'il la traite d'une manière burlesque. Notre opinion, après la lecture de cette *blague* est, que le farceur qui l'a écrite, n'a jamais dû faire partie d'un syndicat; dans le cas contraire il connaîtrait mieux son sujet. Lorsqu'il faut avoir recours au *Journal de Genève* pour y puiser des arguments, il ne faut pas être simple d'esprit, mais

simplement réactionnaire. En nous envoyant sa brochure, le bonhomme s'est trompé : c'est au *Journal des abrutis* qu'il aurait dû l'adresser.

## Pierre Lerin

Depuis quatre mois il était sans travail. Il en avait bien cherché cependant; ses gros bras forts se rouillaient d'être ainsi inactifs, ses jambes s'endolorissaient à force de courses, et toujours pour rien!

Tous les matins il sortait avec un peu d'espoir: ce serait pour aujourd'hui, oui, il le sentait, aujourd'hui on l'embaucherait, la détresse de la maison finirait.

Il partait alerte et confiant, puis le soir il revenait plus morne, plus navré que jamais! Rien! il n'avait rien trouvé!

Ce n'était pas qu'il n'offrit ses bras robustes à des prix dérisoires, qu'il ne donnât sa force au rabais: son unique capital, à lui, et rien, rien, toujours rien!...

C'est que les affaires allaient bien mal à cette heure et que le travail ne donnait guère au jour d'aujourd'hui.

Mais quatre mois, pensez donc! une éternité pour les pauvres gens: c'est la gêne d'abord, la misère ensuite, enfin la mort ou le déshonneur!

Voler, mendier ou se tuer: il n'y a pas à sortir de là, quand on ne peut pas trouver du travail, le seul gagne-pain des malheureux, il faut en demander, en prendre, ou se ficher une pierre au coup et hope, à l'eau! il n'y a pas à tortiller, c'est comme ça, quoi!

Pierre Lérin, pendant ces quatre mois, avait connu toutes les angoisses; malgré sa douceur, sa timidité et peut-être à cause de cela, il avait été repoussé de partout. Il avait subi les renvois muets avec un haussement d'épaules, les rebuffades cruelles.

— Allons donc! t'es trop vieux déjà pour manier le fer, il te faut remuer la terre à présent! Il avait rougi sous les refus insultants: toi un forgeron, va donc! t'as les mains trop blanches, un feignant, oui, v'là tout!

Ah! bon Dieu de bon sang! c'était pas sa faute pourtant s'il avait les mains blanches à présent! Depuis qu'il ne travaillait plus, elles s'étaient blanchies ses mains et il en avait honte!... Oui, des mains de feignant, de propre à rien, quoi! c'était vrai!... et il s'arrachait les cheveux.

Vieux! il ne l'était pas encore, 40 ans à peine, il le sentait bien à la force qui montait en lui et lui tordait ses membres, force improductive dont le bouillonnement le mettait dans des colères folles contre lui, contre la société, contre le monde entier, et pendant lesquelles, il aurait, pensait-il, tout brisé!...

Mais un regard de sa femme, un baiser de ses enfants l'apaisait et le lendemain, remis et calmé, il recommençait ses douloureuses pérégrinations.

Il supportait les mêmes rebuffades, les mêmes refus et il allait toujours; courbant sa tête plus bas, faisant son dos plus rond, rendant ses oreilles sourdes et ses

yeux aveugles pour ne plus rien voir ni rien entendre des insultes qu'on lui faisait, des hontes qu'il endurait pour les siens.

C'est que, avoir une femme et trois mioches à la maison qui attendent la pâtée tous les jours du travail de l'homme, ça donne un rude courage et une bonne philosophie afin d'apporter du pain à toute la chère nichée.

Ainsi Pierre avait réussi à trouver un peu du travail, d'ici, de là, partout où il avait pu s'accrocher pour gagner quelques journées; bon ouvrier mécanicien, excellent forgeron, il s'était pourtant résigné à faire du terrassement, à s'employer comme déchargeur, portefaix, quoi que ce fut, pourvu que le soir il put rapporter à la maison quelques sous.

Mais par la gêne et les privations, il s'affaiblissait, et cette force qui était toute la fortune de la famille disparaissait peu à peu.

Bientôt il ne put plus s'employer aux travaux durs, il ne put même faire voltiger le marteau de l'enclume au-dessus de sa tête. Il s'affaissa alors dans un coin, inerte et le front bas, comme s'il était déshonoré... Décidément les camarades avaient raison, il était trop vieux et trop faible à présent pour les nobles et durs travaux de fer.

Cependant le lendemain il recommençait encore à chercher du travail pour porter du pain chez lui, mais ne pouvant plus faire les travaux forts il lui fallut chercher les tâches faciles, les labeurs des faibles: remuer la terre, porter les hottes, monter le mortier, gâcher le plâtre. Il ne pouvait être que manœuvre, aide-maçon, etc. Et il y en avait tant de plus jeunes que lui pour cela!...

Il ne trouva donc plus à s'occuper de tout, malgré ses démarches, ses fatigues et sa peine, et chaque soir il revenait plus sombre et plus désolé, harassé, désespéré...

On vendit tout dans le pauvre logis pour ne pas tout à fait mourir de faim, tout: le linge acheté dans les bons temps, la literie si douce au jeune ménage, l'anneau des fiançailles, les hardes des dimanches et aussi celles des jours: tout; même les vêtements des enfants. Les meubles, — les meilleurs partirent chez le brocanteur, les autres furent brisés et brûlés pour chauffer la femme épuisée et lasse qui s'était alitée en un jour de froid et que toute cette misère tuait lentement.

Elle mourut en effet peu après, la compagne dévouée, la mère vaillante, elle mourut de froid, de faim, de désespoir. Pierre faillit mourir aussi.

— Cré nom de Dieu! c'en était trop à la fin! pourquoi donc que le monde est fait? C'est donc pour pâtir et souffrir! Oh! misère!

Mais il rentra ses larmes pour essuyer celles de ses enfants, ils étaient tous les trois pendus après lui, il n'y avait pas moyen de penser à les quitter, il fallait vivre pour eux.

Vivre! oui, mais comment? Le chagrin avait encore affaibli Pierre, les quelques jours passés à soigner la malade l'avaient épuisé, il pouvait à peine se traîner.

Les voisins, de pauvres gens comme eux, les avaient aidés un peu pendant la maladie de la femme. Maintenant, ils ne pouvaient plus rien faire, que devenir? Et les enfants qui pâtissaient et qui pleuraient de faim à la maison!

Pierre, un jour, les sourcils Ironcés, se rendit au bureau de bienfaisance.

J'ai trois enfants en bas âge, dit-il brusquement, ils meurent de faim chez nous; voulez-vous m'en prendre un ou deux puisque je ne puis les nourrir? Voulez-vous me faire gagner de quoi les élever ou me donner pour qu'ils mangent? Ou bien faut-il que je les jette à l'eau comme de petits chats ou de petits chiens dont on a de trop, voyons, dites, que voulez-vous faire?

L'employé, devant ce dur langage, ne se départit pas de son indifférence et répondit tranquillement au père affolé:

Qu'on ne pouvait pas prendre ses enfants à l'assistance publique, parce qu'ils n'étaient pas orphelins, qu'ils avaient leur père.

— Alors, c'est parce que je vis qu'il faut que mes enfants meurent de faim? fit Pierre farouche. Si j'étais mort, vous les prendriez?

— Mais, sans doute, ils seraient orphelins, alors.

Pierre leva la tête, regarda l'employé en face, ses yeux brillaient fiévreusement, mais il ne dit pas un mot.

Il s'en revint, les pas vacillants et marchant comme un homme ivre:

— Ah! on ne les prend pas parce qu'ils ont leur père... C'est bon! c'est bon! mes petits!

Le soir, il embrassa ses enfants plus tendrement encore que d'habitude... Et le lendemain les pauvrets poussaient des cris éperdus en voyant à leur réveil le cadavre de leur père se balancer à une corde fichée tout en haut du mur...

Sur la cheminée on trouva un billet adressé à l'assistance publique:

Monsieur l'employé, je suis en règle, mes enfants sont orphelins.

Paule Mink.

### Confédération suisse

L'Exposition des chiens et la Fête fédérale du Grutli. — Sous ce titre on lit

dans le n° 41 de l'Arbeiterstimme, organe du parti démocrate-socialiste:

« Que ces deux fêtes ont-elles de commun? Rien. Mais elles ont été dotées par la Confédération de mêmes subventions. Pour l'exposition des chiens, le Conseil fédéral a voté 500 fr.; pour la fête fédérale du Grutli, à Neuchâtel, également 500 fr.

« Ainsi l'on met les chiens, qui appartiennent en majeure partie à des riches propriétaires suisses et étrangers, sur la même ligne que l'association ouvrière la plus répandue, qui a contribué à résoudre, pour le bien de la patrie, tant de questions économiques.

« Un peu plus de respect pour la classe ouvrière. »

### NOUVELLES DES CANTONS

**Genève.** — Les ouvriers d'un entrepreneur en bâtiment de Genève avaient presque tous chômé le 1er mai, ce qui ne fut pas du goût des employeurs. Aussi, le mardi matin, ils envoyèrent un ordre écrit aux contre-maîtres de ne laisser recommencer le travail que le jeudi matin, donc trois jours de mise à pied. Mais les contre-maîtres, n'écoulant que la voix de leur conscience, firent néanmoins commencer le travail comme à l'ordinaire, quand, aux environs de dix heures, un des patrons se présenta et fit fermer de suite les trois chantiers.

A une heure de l'après-midi, tous les ouvriers se trouvèrent réunis au Pont d'Arve et se rendirent, contre-maîtres en tête chez les patrons, non pour leur faire des excuses, mais pour se faire régler.

Devant cette levée unanime pour résister aux exigences des exploiters, ceux-ci abandonnèrent leur ton habituel d'arrogance, et prièrent les ouvriers de reprendre le travail le lendemain matin, ce qui fut fait.

Faites, messieurs les jouisseurs, des misères à un ouvrier isolé, vous le pouvez, mais ne vous avisez pas de vouloir le pratiquer sur une grande échelle. Contre la ferme volonté des travailleurs, s'ils le veulent, tous vos capitaux ne seront rien...

Eh quoi! vous prétendez vous arroger le droit de les affamer, parce qu'ils ont usé d'une demi-journée pour revendiquer avec leurs camarades leur droit à l'existence!

Arrière, exploiters sans honte, allez à Zanzibar chercher les nègres que Wissmann a domestiqués à coups de baïonnettes, si vous voulez continuer à considérer vos ouvriers comme des esclaves.

Donc, ouvriers, de toutes nations et de toutes professions, syndiquez-vous pour défendre vos droits, car ce n'est et ce ne sera que l'union qui fera votre force.

(La Fédération).

**Fribourg.** — L'autre dimanche après midi a eu lieu à Fribourg, une procession de 3 à 4,000 hommes, femmes et enfants, pour demander la pluie. A peine était-elle terminée que la pluie est venue, bientôt remplacée par une épouvantable grêle qui a bien duré un quart d'heure.

Une heure après, les toits et les prés étaient encore blancs comme en hiver. Les grêlons, gros comme les plus grosses noix, se sont enfoncés presque complètement en terre, tant ils étaient chassés. Les jardins sont abîmés, tout est hâché, moulu. Les curés, qui jubilaient en voyant tomber les premières gouttes de pluie, ont fait une longue mine à la vue des grêlons, qui tombaient en rebondissant sur leurs tricornes. Heureusement, la campagne a été épargnée. On prétend que cette aventure a fait réfléchir bien des bonnes âmes qui commencent à mettre en doute l'efficacité des processions.

**Vaud.** — Exemple. — Un membre du Grutli, de Renens, était retenu au lit par la maladie depuis un mois. C'est un père de famille. Un petit champ qu'il avait restait en friche, faute de soins. Les Grutliens, ses camarades, se réunirent un dimanche matin et s'en furent fuser le champ en question et y planter des pommes de terre. C'est une bonne action et bien grutlienne. Cela vaut mieux que d'étaler ses frusques dans les mosquées ou que de faire des mômeries.

(Grutli.)

### Nouvelles étrangères

**Allemagne.** — Une mystérieuse affaire préoccupe en ce moment la population de Leipzig. Dix-sept personnes arrêtées à Duisburg, sous l'inculpation de crime de haute trahison, viennent d'être transportées à Leipzig et écrouées dans la prison du Tribunal de l'Empire. Leur procès aura lieu à hui clos le 7 juin.

Jusqu'ici on garde le secret le plus absolu sur les noms des accusés ainsi que sur les faits qui leur ont valu l'accusation.

**Russie.** — A Alles, près de Libau (gouvernement de Courlande), vient d'avoir lieu un attentat à la dynamite, qui préoccupe d'autant plus l'administration de la police que c'est peut-être la première fois qu'une tentative criminelle de ce genre se produit en Russie sans qu'on puisse y reconnaître l'œuvre des nihilistes.

La maison entière d'une dame Freimann a sauté. C'est une cartouche de dynamite placée sous un poêle qui a déterminé l'explosion.

Mme Freimann a eu les jambes et un bras enlevés, et deux de ses domestiques ont été tués sur le coup.

L'enquête a établi que cet odieux attentat ne peut être imputable qu'à un des nombreux ouvriers socialistes occupés à la construction du port de guerre de Libau. Mme Freimann aurait été sollicitée à diverses reprises, de contribuer par le versement d'une forte somme au succès de la cause socialiste, et ce sont ses refus persistants qui l'auraient désignée à la vindicte révolutionnaire.

Plus de trente arrestations ont été opérées. Les suspects sont, pour la plupart, des ouvriers allemands venus de Memel et de Königsberg.

### CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Lettre du Locle

Monsieur le Rédacteur!

L'article paru dans vos colonnes le jeudi 18 mai, signé par M. François Bergier, de Genève, et approuvé par huit intéressés de la même ville et du même métier, me suggère l'idée de venir appuyer de toutes mes forces à leur franchise. Ceci est un acte humanitaire et je les en félicite. Tout ce qu'ils ont dit est bien pensé.

Tout d'abord, dans le procès qui a pris fin devant le tribunal cantonal neuchâtelois au bénéfice de M. Wyss fils, je puis dire qu'au su de ce jugement, la stupefaction fut générale; M. Wyss doit avoir été surpris lui-même. Conseillé par son avocat, M. Leuba, les articles sur les journaux n'ont cessé de terroriser les fabricants de cadrans, leur signifiant que quiconque oserait contrefaire serait recherché et traduit devant les tribunaux.

Pour prouver que M. Wyss n'a rien trouvé de nouveau, que l'idée de prendre un brevet, nous pourrions lui citer certains noms qui lui ont appris comme l'on faisait pour procéder. Alors que d'autres à Chaux-de-Fonds, à Genève et probablement ailleurs, fabriquaient déjà l'article sans vouloir le breveter, ils le savaient dans le domaine public.

Je vais maintenant dire et analyser le brevet Wyss, n° 502; vous verrez quelle immensité c'est. Il est fort probable que c'est le plus large brevet connu. Tout d'abord, il dit ceci: Que ce qui va faire l'objet de son brevet, n'a été fait jusqu'à ce jour que sur or et argent, donc, il reconnaît par là que l'émail transparent de n'importe quelle couleur que ce soit a été utilisé et est dans le domaine public, parce que déjà antérieurement l'on ne s'en tenait pas à une seule couleur; du reste, l'émaillage est un procédé chimique qui ne peut se breveter.

Nous ne nous trouvons plus qu'en face du cuivre, dans le brevet 502. C'est donc et ce n'est que cela qui a été breveté: plaque de cuivre guillochée ou de n'importe quel ornement que ce soit. La loi sur

## La reine Margot

par ALEXANDRE DUMAS

VI

### La rue Tizon et la rue Cloche-Percée

Il eut un instant l'idée d'acheter une autre épée et d'éventrer le misérable portier qui s'obstinait à ne parler qu'allemand; mais il pensa que si ce portier était à Marguerite, et que si Marguerite l'avait choisi ainsi, c'est qu'elle avait ses raisons pour cela, et qu'il lui serait peut-être désagréable d'en être privée.

Or, La Mole, pour rien au monde, n'eût voulu faire une chose désagréable à Marguerite.

De peur de céder à la tentation il reprit donc vers les deux heures de l'après-midi le chemin du Louvre.

Comme son appartement n'était point occupé cette fois, il put rentrer chez lui. La chose était assez urgente relativement au pourpoint, qui comme le lui avait fait observer la reine, était considérablement détérioré.

Il s'avança donc incontinent vers son lit pour substituer le beau pourpoint gris-perle à celui-là. Mais à son grand étonnement la première chose qu'il aperçut près du pour-

point gris-perle fut cette fameuse épée qu'il avait laissée rue Cloche-Percée.

La Mole la prit, la tourna et la retourna: c'était bien elle.

— Ah! ah! fit-il, est-ce qu'il y aurait quelque magie là-dessous? Puis avec un soupir: Ah! si le pauvre Coconnas se pouvait retrouver comme mon épée!

Deux ou trois heures après que La Mole avait cessé sa ronde circulaire tout autour de la petite maison double, la porte de la rue Tizon s'ouvrit. Il était cinq heures du soir à peu près, et par conséquent nuit fermée.

Une femme, enveloppée dans un long manteau garni de fourrures, accompagnée d'une suivante, sortit par cette porte que lui tenait ouverte une duègne d'une quarantaine d'années, se glissa rapidement jusqu'à la rue du Roi-de-Sicile, frappa à une petite porte de l'hôtel d'Argenson qui s'ouvrit devant elle, sortit par la grande porte du même hôtel, qui donnait Vieille-rue-du-Temple, alla gagner une petite poterne de l'hôtel de Guise, l'ouvrit avec une clef qu'elle avait dans sa poche, et disparut.

Une demi-heure après, un jeune homme, les yeux bandés, sortait par la même porte de la même petite maison, guidé par une femme qui le conduisit au coin de la rue Geoffroy-Lasnier et de la Mortellerie. Là, l'invita à compter jusqu'à cinquante et à ôter son bandeau.

Le jeune homme accomplit scrupuleusement la recommandation, et au chiffre convenu, ôta le mouchoir qui lui couvrait les yeux.

— Mordi! s'écria-t-il en regardant tout autour de lui, si je sais où je suis, je veux être pendu!... Six heures! s'écria-t-il en entendant sonner l'horloge de Notre-Dame. Et ce pauvre La Mole, que peut-il être devenu? Courons au Louvre, peut-être là en saura-t-on des nouvelles.

Et ce disant, Coconnas descendit tout courant la rue de la Mortellerie, et arriva aux portes du Louvre en moins de temps qu'il n'en eût fallu à un cheval ordinaire; il bouscula et démolit sur son passage cette haie mobile des braves bourgeois qui se promenaient paisiblement autour des boutiques de la place Baudoyer, et entra dans le palais.

Là il interrogea suisse et sentinelle. Le suisse croyait bien avoir vu entrer M. de La Mole le matin, mais il ne l'avait pas vu sortir. La sentinelle n'était là que depuis une heure et demie et n'avait rien vu.

Il monta tout courant à la chambre et en ouvrit la porte précipitamment; mais il ne trouva dans la chambre que le pourpoint de La Mole tout lacéré, ce qui redoubla encore ses inquiétudes.

Alors il songea à La Hurière et courut chez le digne hôtelier de la Belle-Etoile. La Hurière avait vu La Mole; La Mole avait

déjeuné chez La Hurière. Coconnas fut donc entièrement rassuré, et, comme il avait grand faim, il demanda à souper à son tour.

Coconnas était dans les deux dispositions nécessaires pour bien souper, il avait l'esprit rassuré et l'estomac vide; il soupa donc si bien que son repas le conduisit jusqu'à huit heures. Alors, réconforté par deux bouteilles d'un petit vin d'Anjou qu'il aimait fort et qu'il venait de sabler avec une sensualité qui se trahissait par des clignements d'yeux et des clapements de langue réitérés, il se remit à la recherche de La Mole, accompagnant cette nouvelle exploration à travers la foule de coups de pied et de coups de poing proportionnés à l'accroissement d'amitié qui lui avait inspiré le bien-être qui suit toujours un bon repas.

Cela dura une heure; pendant une heure Coconnas parcourut toutes les rues avoisinant le quai de la Grève, le port au charbon, la rue Saint-Antoine, et les rues Tizon et Cloche-Percée, où il pensait que son ami pouvait être revenu. Enfin il comprit qu'il y avait un endroit par lequel il fallait qu'il passât, c'était le guichet du Louvre, et il résolut de l'aller attendre sous ce guichet jusqu'à sa rentrée.

(A suivre.)



Ouvriers! Ne vous fournissez que chez les négociants

Les brevets dit que l'objet doit être absolument caractérisé et défini; dans le cas particulier il n'y a que le guilloché, les mots ou de n'importe quel ornement que ce soit ne sont pas en place, la preuve c'est que M. Wyss n'a jamais fourni que des objets guillochés. Il porte préjudice à l'Etat en cherchant à empêcher la prise d'autres brevets.

Puis ensuite, le brevet 502 dit ceci: pour cadrans, fonds de boîtes, bijouterie, etc., etc. Ouf! etc. Elle est raide celle-ci, etc. Cent mille articles différents protégés par un seul et même brevet. C'est insensé. Comment le Bureau de la propriété intellectuelle a-t-il pu délivrer ce brevet? MM. les émailleurs de fonds, les bijoutiers, les fumistes, faites attention, si M. Wyss allait par hasard vous faire des misères; aux derniers, pour des tuyaux de fourneaux flinqués, c'est la mode. Les fabriques de vases de toutes sortes, même à fleurs ne pourront non plus flinquer sous émaux transparents. Le n° 502 vous aura bientôt découvert, vous aurez de suite sur les bras l'avocat du beau brevet, car il n'y en a qu'un jusqu'à présent qui est chargé de le défendre. Vous verrez que cela ne suffira pas, MM. les étudiants, dépêchez-vous, il y aura encore de l'ouvrage pour vous.

Et pour prouver que le brevet n° 502 n'est pas régulier et qu'il doit tomber, je vais vous mettre sous les yeux le résumé succinct de quelques lettres qui vous en diront assez. Je ne doute nullement que M. Wyss, reconnaissant qu'il s'est emballé, ne demande lui-même et l'annulation du jugement rendu et de son brevet. Il est vrai qu'il y aurait un vide à la place du n° 502. L'Etat n'en tirerait plus les fonds qu'il aurait dû retirer pour autant d'articles déclarés et, comme l'Etat c'est nous, je vous dis que si le brevet est bon, nous n'avons pas eu notre compte, qu'il a payé trop peu. Chacun pourra en faire le calcul, n'allez pas compter par trop de ces etc. ceci irait trop loin.

Voici donc le résumé d'une lettre, adressée par moi au Bureau de la propriété intellectuelle:

Le Locle, le 25 mars 1893.

Monsieur le Directeur,

Ayant un article nouveau à déposer, puis-je le prendre par un seul et même brevet pour cadrans, fonds de boîtes, bijouterie, etc. M. Imur Schneider, de Genève, me dit que le Bureau n'accepte pas plus d'un article pour un brevet, ceci me paraît assez logique, mais je désire être renseigné par vous.

Voici le résumé de la réponse:

Berne, 27 mars.

Nous vous informons qu'on ne peut pas faire protéger des objets différents par un seul et même brevet.

(signé) Le directeur.

Chacun pourra juger de la valeur du brevet 502, déjà trop parlé de lui.

Permettez moi de dire avant de terminer que la loi sur les brevets d'invention faite pour protéger, ne le fait pas suffisamment. Le preneur d'un brevet doit payer à l'Etat pour une durée de quinze ans, la somme énorme de 1370 fr., ajoutez-y encore les intérêts et vous arriverez à un plus joli chiffre. Pour tout cela vous n'êtes garanti par rien, et le jour où il plaira au premier ou dernier venu de venir vous intenter une action prétendant que votre brevet ne vaut rien, vous devrez, porteurs de brevets, dépenser pour soutenir votre cause si elle est juste, en perte de temps et frais pas mal de mille francs. Elle n'est pas faite pour l'industriel cette loi.

L'Etat devrait surveiller mieux la prise des brevets. Il devrait y avoir des commissions nommées pour chaque branche, alors seulement on arriverait à ne pas délivrer des brevets pour des choses connues et qui sont souvent depuis longtemps dans le domaine public. Puis ensuite, ce devrait être l'Etat qui devrait défendre d'office les brevets réguliers le jour où ceux-ci seraient attaqués; car généralement, ce sont des chercheurs et des travailleurs qui prennent des brevets, ces gens-là n'ont pas toujours, après les dépenses énormes qu'occasionnent les essais et les tâtonnements, des économies pour suivre des procès. Quand l'on a dit long et large, que c'était une loi pour faire de l'argent et occuper les avocats, on avait raison.

Excusez, M. le rédacteur, la longueur de celle-ci et, en vous remerciant pour l'hospitalité que vous voulez bien m'accorder dans vos colonnes, je vous présente, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Fritz HESS,  
fabricant de cadrans.

Correspondance particulière de La Sentinelle  
Le Locle, 28 mai.

**De l'augmentation du lait chez nous.** — Le lait est un aliment de première nécessité; dans chaque ménage il s'en fait une consommation plus ou moins forte, suivant le nombre de ses membres, aussi serait-il très difficile de s'en passer. Depuis bien des années, nous avons le lait dans nos localités montagnardes au prix assez élevé de 18 centimes le litre; ce prix étant entré dans les mœurs, personne ne songe à le critiquer et chacun le paie au prix ci-dessus sans trop murmurer; cette année s'annonçant mal pour les agriculteurs, quelques-uns d'entre eux (et chose assez bizarre les plus fortunés) se sont concertés pour porter de 18 à 20 centimes le prix de cet article de consommation première. Qu'importe si l'industriel gagne peu! Cela ne les touche guère les partisans du cher temps! Alors, messieurs, pendant la crise horlogère, époque qui fut favorable au laboureur, avez-vous seulement songé à baisser le prix du lait par raison humanitaire? Non, n'est-ce pas! Et vous voulez néanmoins, parce que vous avez une année pénible, nous faire supporter votre disgrâce? Nous vous dirons simplement messieurs qui professez et appuyez ce principe: Notre gain diminue chaque jour; nos ressources deviennent absolument insuffisantes, nous ne pouvons accepter cette augmentation. L'Etat a obtenu pleins pouvoirs pour venir en aide à l'agriculture; à cela nous ne trouvons rien à redire, au contraire nous approuvons cette décision de nos autorités et la comprenons, car c'est à l'Etat qu'il incombe de protéger et de secourir les citoyens en détresse chaque fois que la situation l'exige.

Envisageant un autre côté de la question, nous prétendons que le lait n'est plus chez un certain nombre de paysans d'aussi bonne qualité qu'autrefois; afin d'en obtenir une plus grande quantité, ils fourragent leur bétail avec du malz (nom que l'on donne à la matière demeurant une fois la bière pressurée) et nuisent considérablement au moyen de cette nourriture artificielle à la santé de leurs clients d'abord, surtout pour les enfants en bas âge, et à leurs vaches ensuite. Le lait obtenu dans des conditions semblables est malsain; il a un goût aigre et tranche facilement; prenez garde! parents qui avez des enfants délicats! Vos bébés déclineront insensiblement et s'éteindront ne pouvant supporter les effets pernicieux du malz; une vache fourragée avec cet élément nuisible devient

complètement ladre, preuve certaine que cette alimentation lui est entièrement contraire; et pourtant voilà ce que quelques agriculteurs emploient afin d'obtenir un plus fort rendement de lait; parmi ceux-là nous pouvons citer certain directeur de vidanges qui est très protégé chez nous, on ne sait trop pourquoi.

Nous constatons une fois de plus l'égoïsme de certains individus qui se rient des peines d'autrui et qui profitent de toutes les occasions pour chercher à tondre leur prochain à la façon des moutons de Panurge; le meilleur argument que nous puissions avancer à l'appui de nos sentiments, c'est qu'un tiers au moins des paysans ont refusé de s'associer à leurs collègues et continueront à vendre leur lait comme par le passé.

Enfin, espérons que cet essai d'augmentation restera à l'état de projet et que nous n'en viendrons pas à l'obligation de nous procurer du lait hors de la localité. A bon entendeur salut. *Myosotis.*

Correspondance particulière de la Sentinelle  
Neuchâtel, 28 mai 1893.

**Les laitiers.** — Jeudi dernier avait lieu, à l'hôtel de la Croix fédérale, une réunion de la grande majorité des laitiers de notre ville, à l'effet de prendre des résolutions tendant à augmenter le prix du lait, qui se vend déjà 20 cent. le litre.

Diverses propositions furent faites, certains laitiers voulaient augmenter directement de 5 cent. par litre, soit du 20%, d'autres, les plus nombreux et plus modestes, voulaient augmenter seulement de 3 cent.

Voyant qu'une entente sur un prix unique était difficile à se faire, un d'eux, le laitier **Freiburghaus**, déclara franchement que l'assemblée avait plutôt l'aspect d'une comédie et que pour son compte il n'augmenterait pas d'un centime. Il serait inutile de dire que les laitiers se séparèrent sans plus songer à une augmentation quelconque, mais non sans quelques *ronchonnements* de la part des promoteurs de la hausse.

Il est de notre devoir de remercier et recommander aux ouvriers le citoyen **Freiburghaus**, pour avoir fait échouer cette tentative de hausse, qui n'avait du reste pas sa raison d'être, attendu que les débiteurs de lait ont un bénéfice de 6 à 8 centimes par litre.

Nous aurions compris une hausse et nous y aurions adhéré si cette augmentation avait pu profiter aux pauvres fournisseurs, les paysans, si cruellement frappés par ces temps de disette de fourrage, mais que les laitiers empochent tout, nous nous y opposons carrément et pour qu'à l'avenir des faits pareils ne se reproduisent plus nous allons étudier la création d'une grande **laiterie populaire**, laquelle, espérons-le, rendra service à la population ouvrière de notre ville en maintenant à des prix raisonnables la vente du lait, beurre, fromage, etc.

Une assemblée sera prochainement convoquée dans ce but.

*Quelques consommateurs.*

**Chronique locale**

**Tombole de la Société de chant l'Union, Eplatures**  
LISTE DES LOTS

	Fr.	Ct.
Premier lot	100	—
Deuxième lot	50	—
Troisième lot	25	—
Quatrième lot	25	—
Cinquième lot	25	—
Dernier lot	25	—
Calame, Arthur, 1 litre absinthe	2	50

Jost, Emile, 1 litre vermouth Turin	2	—
Maumary, un lot	2	—
Meyer, bon pour un chapeau	5	—
Perroud, Raoul, un lot	4	—
Richard, Paul, un litre vermouth	2	—
Girardin, Henri, un tablier	5	—
Evard, Numa, un litre vermouth Turin	2	—
Jeanneret, Ulysse, 2 bouteilles de vin	2	50
Hüssli, Guillaume, une boîte de toilette	2	—
Läger fils, Louis, 6 savons (barbier)	5	—
Mayr, Sébastien, 3 morceaux de musique	5	—
Soguel, Louis, 1 litre absinthe et vermouth	5	—
Perrenoud, Frédéric, bon pour sertissage chaton	8	—
Droz, H.-E.	5	—
Visade, un canari	7	—
Racine, Henri, 1 litre vermouth et Curaçoa	4	50
Locher, Jean-Louis, un pisoir	2	—
Douillot, Bertha, deux lots	5	—
Göetschmann, Auguste, espèce	1	—
L'héritier, Joseph, 2 bouteilles Asti et 1 litre vermouth	10	50
Racine, Jules, une bouteille de Malaga	4	—
Glauser, Fritz, un rondelet	7	—
Jeanneret, G., une montre	20	—
Gertscher, Arnold, un lot	3	—
Nicolet, Oscar, espèce	2	—
Weber, Jean, un litre de cognac	3	—
Haldimann, E., une chaîne de montre	3	—
Bopp, Charles, deux lots	4	—
Hartmann, Albret, 10 kilogr. de pain	4	—
Affolter, Edouard, bon pour un versement d'une machine à coudre	20	—
Parel, Justin, un lot	3	—
Droz, Louise, un tapis de table	10	—
Anonyme, espèce	10	—
Auer, C., boulanger, une tresse	2	—
Häslar, Adèle, un album photograph.	13	—
Trois anonymes, espèce.	435	—
<b>Total</b>	<b>Fr. 460</b>	<b>—</b>

Les lots sont reçus avec reconnaissance chez les personnes ci-après indiquées:

A la Chaux-de-Fonds: M. Arthur Calame, Progrès.

Aux Eplatures: M. Vital-Mathey, restaurant.

Crêt du Locle: M. Henri Lamarche, Croix fédérale.

Crêt du Locle: M. Büchel, président.

Au Locle: M. Cormann, instituteur.

**Faits divers**

**Solidarité entre jeunes filles.** — Voici une excellente leçon pour certains fanfarons qui s'amuse à mal parler des jeunes filles après leur avoir fait la cour. A Vineland, aux Etats-Unis, une jeune fille belle et bien élevée, Anna Carmont vivait seule avec sa mère devenue veuve. Un jeune homme de 23 ans lui faisait la cour. Un beau jour, Anna dit à sa mère et à quelques-unes de ses amies que ce jeune homme lui avait tenu des propos inconvenants, et que de plus, il avait mal parlé d'elle, mais ajouta-t-elle, quoique je n'ai ni père ni frère pour me venger, il n'en sera pas moins puni. Avec quatre de ses amies, Anna se rendit un soir à la fabrique où travaillait le perfide et lança une pierre dans une fenêtre de l'atelier. Le jeune homme ayant aperçu Anna descendit pour lui parler. Dès qu'il parut, les cinq jeunes filles se jetèrent sur lui et l'ayant lié avec des cordes à un arbre, elles le fouettèrent jusqu'au sang, et peu s'en est fallu que les voisins accourus à ses cris ne renouvelassent la leçon.

Imprimerie H. Schneider, Bienne.

**Charcuterie**  
Aux amateurs d'excellentes  
Saucisses à la viande  
et au foie  
ainsi que  
Viandes fumées à la campagne  
Tous les samedis  
**Charcuterie cuite assortie**  
Se recommande 24-4 MS  
**A. HAUSER**  
65, Paix, 65

**Avis aux ménagères!**  
Dès aujourd'hui on trouvera à la  
**BOUCHERIE J. FUNK**  
(derrière le Café Montagnard)  
Rue Léopold Robert 8 a  
Viande de Bœuf extra, à 70 cent. le  
demi kilo.  
Belle viande de GENISSE première  
qualité, à 60 et 60 cent. le demi  
kilo.  
Bœuf GROS YEAU.  
Spécialité d'AGNEAU.  
Excellente SAUCISSE au foie, à  
50 cent. le demi kilo.  
Se recommande.  
425

**Général des Varicos**  
et Maux de jambes  
Nous soussignés déclarons avoir été  
guéris, en très peu de temps, de  
maux de jambes, varicos, etc., par l'em-  
ploi du  
**BAUME de Gustave GRISEL**  
et nous nous faisons un devoir de le  
recommander à toutes les personnes  
qui souffrent de pareils maux (jambes  
ouvertes), etc.  
La Chaux-de-Fonds, le 30 janvier  
1890.  
Fanny VON ZESCH,  
Bernard KÄMPF, F. H. SANDOZ,  
Veuve Rosine HOFFSTEINER,  
Laure SCHNERR.  
Peur tous renseignements, s'adres-  
ser à M. Gustave GRISEL, rue de la  
Charrière, 25, au premier étage.  
Certificats à disposition.

M. G. Grisel se recommande égale-  
ment pour les rhahillages de pen-  
dules, régulateurs, cartels, etc. 408 6-1

**Boucherie de l'Abeille**  
rue de la Demoiselle 88  
Dès ce jour,  
**Beuf et Génisse extra**  
à **60 C.**  
1<sup>re</sup> qualité  
le demi-kilo.  
J. WORMSER.  
405 6-1

**A remettre**  
pour le 1<sup>er</sup> juin pro-  
chain, une BELLE  
CHAMBRE indépendante non meu-  
blée, bien exposée au soleil, située  
au plainpied.  
S'adresser Charrière 22 a.  
**On demande**  
pour entrer de  
suite une bonne  
SERVANTE sachant bien cuire et  
faire le ménage.  
Inutile de se présenter sans de  
bons certificats.  
S'adresser Brasserie de l'Abeille,  
Paix 88.

**Café-Brasserie de l'Abeille**  
 83 — Paix — 83

Tous les lundis GATEAU AU FROMAGE. — FONDUES à toute heure. — Excellents VINS ROUGES et BLANCS. — Vins à emporter rouges et blancs depuis 50 à 70 cent.

Bonne bière de la Brasserie-Muller. Se recommande.

305 Le tenancier, J. SPAHN.

Si l'on veut acheter des **RÉGULATEURS, RÉVEILS** ou **MONTRES ÉGRÉNÉES** Or, Argent, Métal Garanties

il faut s'adresser à **M. Nicolas OPPLIGER**  
 4, rue de la Serre, 4

Il se recommande également pour tous les rhabillages de pendules, réveils, montres de poche de toutes les complications.

Le tout est exécuté promptement et soigneusement, aux prix les plus modérés. 272 12-1

**Changement de domicile**

Dès lundi 1<sup>er</sup> mai, le domicile de **M<sup>me</sup> Fridelance, sage-femme** est transféré 358  
 5 — Rue Neuve, — 5  
 maison de M. Roulet-Douillot

**Changement de domicile**

Depuis le 23 avril écoulé, la Fabrique de vis et Fournitures d'horlogerie, ainsi que le domicile de **Dumont-Fraissard** sont transférés

**Rue de la Promenade, 11**

Spécialité d'axes tiges d'ancre — goupilles pour cuvettes, canons et charnières pour emboîteurs, poussettes en tous genres, etc.

Dépôt de diamantine. Téléphone. 356 Se recommande.

**Attention**

Le soussigné avise l'honorable public de la Chaux-de-Fonds et des environs, et sa bonne clientèle en particulier, qu'il a ouvert un débit de **lait, beurre et fromage**

Par des marchandises de bonne qualité, un service prompt et avenant, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Se recommande vivement 368

**H. Zumkehr,**  
 5, rue du Puits, 5.

**Chapellerie**  
 1, rue du Puits, 1

GRAND CHOIX DE **Chapeaux de paille**

bon marché

HAUTE NOUVEAUTÉ  
 Se recommande,  
**Jules Murbach,**

Se trouve partout

**APÉRITIF VAUCHER**

122

Se prend pur ou à l'eau

**Au magasin de vélocipèdes**  
 14, rue St-Pierre, 14  
 Chaux-de-Fonds

Vente des meilleurs cycles du monde

**Maison Clément de Paris** (hors concours)

**BYCICLETTES** derniers modèles d'après les derniers perfectionnements

**CONDITIONS** avantageuses

**PAIEMENTS** par 344 à comptes

On donne des leçons gratuits aux acheteurs.

Demandez le catalogue

Agent général pour la Suisse : **LEROYER-FERRENOUD** à Genève



Dès aujourd'hui **OUVERTURE**

de la 371

**BOUCHERIE POPULAIRE**

**BOEUF**  
**GÉNISSE** } à 50 et 60 cent. le demi kilo  
**VACHE**

**Veau et Porc**

Toujours bien assorti en **CHARCUTERIE**

**C'est 3, Rue Neuve, 3**

**Magasin d'articles de ménage**  
 1, rue du Puits, 1, ou 18, Rue de la Balance, 18

Grand assortiment de Lampes de table et à suspension, Articles en porcelaine, faïence, cristal, verre, terre ordinaire, terre grès, poterie; Miroirs; Moulin à café; Coutellerie de table; Ferblanterie; Fer émaillé; Potagers à pétrole; Brosserie, etc.

Spécialement pour Cafés, Hôtels, Brasseries

Verres à vin, à vermouth, à liqueurs; Carafes, Litres, Plateaux; Chopes à bière; Plateaux à desservir; Tire-bouchons; Cruches à vin; Ménagères; Cafetières en métal anglais et en nickel.

**Bas prix** **Bas prix**

318 Se recommande, **J. Thurnheer.**

**ALFONSO COOPMANS & C<sup>o</sup> à COME**

Succursale à Chaux-de-Fonds, rue du Premier Mars N<sup>o</sup> 5

Gérée par **M. J. HUMBERT-BALMER**

Vente en gros **Vins d'Italie** Vente en mi-gros

Vente à l'emporter aux prix suivants :

Montagna rouge	le litre à 45 c.	Caserta blanc	le litre à 50 c.
Apenino "	" 50 "	Toscane "	" 55 "
Toscane "	" 60 "	Piémont "	" 60 "
Bergamasca, type Arbois	" 60 "	Sicile extra	" 70 "
Piémont rouge	" 70 "	Grand choix de vins en bouteilles:	
Nardo "	" 80 "	Marsala, Vermouth de Turin, Malaga,	
Chianti "	" 85 "	Cognac, Rhum, Kirsch.	

On livre à domicile par 6 litres au moins. Les analyses de tous nos vins à disposition des acheteurs. — Représentant pour la vente par feuilletes et plus grandes quantités : **M. Henri GRANDJEAN**, Chaux-de-Fonds. 281

**Le magasin est fermé le dimanche**

**DÉPURATIF GOLLIEZ**

OU

**Sirop de brou de noix ferrugineux**

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien à Morat. — 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants :

Scrofule, Rachitisme chez les enfants, Débilité, Humeurs et Vices du sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la peau, Feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées, ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépuratif Golliez, à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôt : Dans toutes les pharmacies. 68

**Aide et protection à l'agriculture**  
**Boucherie Patriotique**

Le groupe principal des patrons bouchers faisant partie de la Société locale, ne vendant que de la viande de bœuf dans leurs débits et ne voulant pas créer d'équivoque pour leurs clients et le public en général, fera vendre tous les jours sans bénéfice sur les deux Places du Marché, de la viande de vache et de génisse. Les prix seront publiés et affichés tous les matins.

Tous les soirs, après vente, la viande restante sera conduite sous la surveillance de la police, au local du hangar communal.

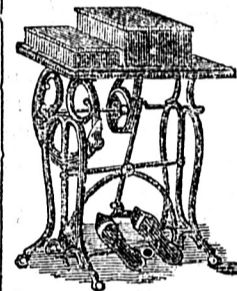
Les agriculteurs peuvent s'adresser tous les jours au Café des Amis, rue du Premier Mars n<sup>o</sup> 9, de 10 heures à 2 heures du soir où ils trouveront un membre de la Société. 396

**Logements**

**A louer pour St-Martin 1893**

Léopold Robert, 53.	Deuxième étage de 3 pièces, cabinet, corridor, cuisine et dépendances, parquets, eau et gaz installés	Fr. 670
Léopold Robert, 84.	Premier étage de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances	" 450
Parc, 68.	Premier étage de 3 pièces et dépendances	" 400
" 74.	Pignon de 3 pièces, corridor	" 570
" 75.	Plainpied de 3 pièces et alcôve	" 625
" 79.	Plainpied de 4 pièces et corridor	" 315
" 80.	Pignon de 2 pièces	" 620
" 81.	Troisième étage de 3 pièces dont 1 avec terrasse	" 670
Paix, 61.	Deuxième étage de 4 pièces et alcôve	" 315
" 65.	Pignon de 2 pièces	" 370
" 74.	Premier étage de 3 pièces	" 540
Demoiselle, 109.	Deuxième étage de 3 pièces et alcôve	" 540
" 109.	Troisième étage de 3 pièces et alcôve	" 420
Temple allemand, 91.	Deuxième étage de 3 pièces	" 445
" 95.	Plainpied de 3 pièces	" 470
Progrès 99 a à 105 a	Plusieurs logements de 2 et 3 pièces	depuis Fr. 300 à 360
T. allemand 105 à 109.	Plusieurs logements de 2 et 3 pièces	à 570

S'adresser à **M. Alfred Guyot, Gérant d'immeubles, Parc 75**



**Dépôt de Machines à coudre**  
 de **M. Ed. Affolter**

**Atelier de réparations.** — Spécialité de tous les systèmes et de tous les outils d'horlogerie. — Fournitures, pièces de rechange. Aiguilles pour toutes machines. — Huiles. — Fil pour cordonniers, etc. 343

Se recommande,

**Is. HURNI, mécanicien,** rue du Puits 13, Chaux-de-Fonds.

A partir de mercredi 24 mai  
 La viande de bœuf sera vendue dans les débits

**1 fr. 40** le kilog.

Société des patrons bouchers.

Honi soit qui mal y pense

C'est au magasin **Ed. PIPY** Parc 54 que l'on vend meilleur marché que partout

**VERRERIE ET FAÏENCE** magnifique, déjeuners et diners complets, etc.

**Mercerie,** bonneterie, grand assortiment de gants de peau, soie, mi-soie, fil d'Ecosse et autres, depuis 50 c. la paire.

Toujours grand choix d'articles pour enfants. Fournitures pour tailleuses.

**Liquidation** au prix de facture des articles suivants :

Une quantité de blouses, tabliers et chemises couleurs pour le travail, Oxford, toiles, cotonnes, flanelles coton, flanelles de santé et autres, etc.

Se recommande à la bienveillance du public. — **FILIGRANE.** 235

**CAVE**  
 9, rue Neuve, 9  
 CHAUX-DE-FONDS

Dès ce jour, à emporter

**Vin blanc de Neuchâtel**  
 1892, en tout premier choix à 90 c. le litre. 352

**Polissage et Réparations** de meubles  
 chez **M. Louis RAIDT**, rue du Progrès 7. 50-22 23

**AVIS**

La Commission des apprentissages de la Chambre syndicale des patrons et ouvriers graveurs et guillocheurs de Chaux-de-Fonds se fait un devoir d'aviser messieurs les parents, tuteurs, etc., etc., qui auraient l'intention de faire apprendre le métier de graveurs à leurs enfants, qu'ils soient placés dans des ateliers convenables, répondant aux exigences voulues, nous les prions de s'adresser à **M. EDOUARD FALLET**, président, rue de la Demoiselle 18, lequel donnera tous les renseignements sur cette utile décision.

399 LA COMMISSION.

**A louer**

pour **fin Août ou St-Martin 1893**

Dans un des plus beaux quartiers de Chaux-de-Fonds, bien exposé au soleil levant, 25 logements de 2 pièces, alcôve, corridor fermé, cuisine et dépendances, plus une boulangerie, qui pourrait être aménagée au gré du preneur. La maison, qui est à construire, présentera tout le confort moderne désirable. Parquets partout. Prix très avantageux. 20-11-J 17

S'adresser à la Fabrique de Menuiserie et Parqueterie, rue du Doubs 113.

**Société de Consommation**  
 Paix 57 Jaquez Droz 27

<b>VIN BLANC</b> excellent 1892	Le litre 60
Carovigno rouge	50
blanc ferrugineux	1 —
Sangiovese rouge, qualité supérieure 1891	65
Uvaggio rouge	45
Malaga or et noir	1 65
Madère	1 65
Vermouth de Turin	1 10 et 95

**Amidon Crème**

Si vous voulez donner une belle nuance à vos rideaux, employez **l'amidon crème**

Se vend au 181 **Bazar Wanner**